

Réf: Dossier N° 079642

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BIO ELEVAGE AFRIK »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA II LES JARDINS
FACE A LA PETITE MOSQUEE Lot 14 Ilot 901, Lot 14, Ilot 901

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIO ELEVAGE AFRIK »

Objet : La fabrication et la commercialisation de tous produits et équipements destinés à la nutrition et à la santé animale, La formation, le conseil et l'assistance technique aux exploitations avicoles et porcines, La conception, la mise en œuvre et le suivi de tous projets avicoles, porcins et autres, L'exploitation d'abattoirs de volailles et de porcs, La commercialisation de tous produits issus des activités énoncées ci-dessus. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY RIVIERA II LES JARDINS
FACE A LA PETITE MOSQUEE Lot 14 Ilot 901, Lot 14, Ilot 901

Dirigeant(s) : M ANGA ABO JEAN-MARC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00884 du 04/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°07696/GTCA/RC/2022 du 04/03/2022

